

# Au fil de **Ruelle**

**N° 51**

DÉCEMBRE 2021

LE JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE RUELLE SUR TOUVRE

[www.ville-ruellesurtouvre.fr](http://www.ville-ruellesurtouvre.fr)



**P. 10 → 11**

**Plantier du Maine Gagnaud :  
le point sur le dossier**

**R**  
**RUELLE**  
SUR  
TOUVRE

Inauguration du dispositif Micro-Folie à la médiathèque en août 2021 : près de 150 personnes étaient présentes pour la présentation du musée numérique de La Villette, les ateliers musicaux et le concert de jazz énergique du groupe Swingin' Partout.

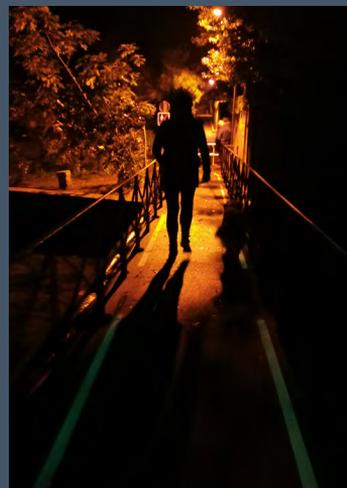


© Club photo de Ruelle



© Club photo de Ruelle

Plus écologique que l'éclairage classique, la commune a décidé d'installer un balisage lumineux la nuit sur la passerelle des Seguins. À base de peinture photoluminescente, il facilite la mobilité et la sécurité de tous et toutes.



© Ville de Ruelle

Grâce à vos achats au Vide Mairie fin septembre, 7 217€ ont été reversés à la caisse des écoles et au CCAS. À côté de nombreux objets donnés, près de 90 cartes anciennes de type mappemonde, 40 bureaux d'écoliers et bien d'autres objets, ont trouvé une seconde vie.



© Ville de Ruelle



© Mōka

L'artiste Mōka réveille la rue de l'éveil avec la réalisation d'un mur peint, haut de 10 m. Un portail va venir s'ajouter devant le mur pour finir le trompe l'oeil et une plaque retraçant l'histoire du lieu sera dévoilée très prochainement.

Le 19 novembre le CCAS a récompensé les 9 jeunes Ruellois ayant obtenu une mention très bien au baccalauréat avec un bon de 100€ chacun. Le Maire et l'équipe municipale ont félicité Manon, Mohamed, Enzo, Chloé, Anna, Tom, Mélissa, Florentin et Lisa, et leur ont souhaité une bonne continuation dans leurs études.



© Ville de Ruelle



Jean-Luc  
VALANTIN,  
Maire.

Chères Ruelloises, Chers Ruellois,

L'année 2021 s'achève et, déjà, l'on se surprend à guetter les lumières de 2022... Comme pour aller plus vite et tourner la page de deux années placées sous le sceau indélébile de l'état d'urgence sanitaire, deux années que l'on préférerait mettre entre parenthèses...

À Ruelle pourtant, si la pandémie nous a contraints, ralentis dans nos élans, touchés aussi, malheureusement, nous avons choisi la philosophie d'un mal pour un bien, chaque fois que possible.

L'accroissement des incivilités au sortir des confinements nous a ainsi amenés à compléter les actions de préventions en place, par des rencontres entre riverains et professionnels de l'ordre public ; un second policier municipal a aussi été recruté permettant davantage de présence et surtout de liens humains. Le sentiment de sécurité tient parfois simplement à cela. Nous posons par ailleurs actuellement les bases d'une politique jeunesse, qui nous permettra, à terme, de recréer du lien entre les générations.

La solidarité, nécessaire, développée pendant les confinements s'est maintenue à divers égards et le CCAS s'est étoffé pour mettre en place de nouvelles actions en direction d'un public qui n'est pas plus nombreux mais mieux identifié et, de fait, mieux accompagné.

Les fermetures de commerces, dits non essentiels, nous ont incités à soutenir davantage encore l'offre commerciale de proximité, à fédérer les commerces et à relancer l'Association des Commerçants et Artisans de Ruelle (ACAR). La Mairie s'est en outre dotée d'outils et de personnels dédiés, car le commerce, les cafés, restaurants, on l'a vu... c'est la vie !

La salle de soins non programmés que nous avons prévue de mettre en service à la maison de santé au printemps 2020, s'est opportunément transformée en centre de vaccination mis à disposition des soignants et bénévoles mobilisés. Elle vient tout juste d'ouvrir et permet d'accueillir un peu plus de patients ruellois.

Les nombreuses manifestations annulées ont été l'occasion de revoir notre programmation – le public a d'ailleurs été au rendez-vous - et nous ont amenés à travailler sur de nouveaux projets que nous aurons le plaisir – nous l'espérons – de vous présenter en 2022. Dès à présent, vous pouvez d'ailleurs profiter d'un merveilleux Noël à Ruelle avec l'ensemble des animations, spectacles, feux d'artifice et décorations concoctés par nos services...

Enfin, la crise n'aura pas impacté l'ensemble des grands projets portés par l'équipe municipale et qui vous sont présentés dans les pages suivantes...

Bref, de quoi se réjouir, finalement, de l'année passée et d'en tourner la page avec satisfaction, tout en regardant avec plaisir l'année 2022 arriver à petits pas...

Je vous souhaite une bonne lecture et d'excellentes fêtes de fin d'année.

Magazine municipal  
d'informations  
n° 51 – Décembre 2021  
Place Auguste Rouyer  
BP 30053  
16600 RUELLE SUR TOUVRE  
T. 05 45 65 62 95  
mairie@ville-ruellesurtouvre.fr  
www.ville-ruellesurtouvre.fr

Directeur de la publication :  
Jean-Luc VALANTIN

Rédaction :  
Saskia BERTHELON  
Hélène THABARAUD

Crédit photos :  
Mairie de Ruelle sur Touvre,  
Club Photo de Ruelle sur Touvre,  
Agences d'architecture, Adobe  
Stock, Freepik,

Impression :  
La Chaîne Graphique

Charte graphique :  
ZESTUDIO

Mise en page :  
Hélène THABARAUD

N° de dépôt légal : 10/2009 - LI  
Tirage en 3 800 exemplaires  
sur papier FSC.  
Encres d'origines végétales  
Tous droits de reproduction  
réservés.

## SOMMAIRE

### 4→6

#### RUELLE PRATIQUE

- À NOTER
- BON À SAVOIR

### 12→17

#### C'EST VOTRE VILLE

- SOUTIEN AUX COMMERCES
- ILS SONT NOUVEAUX SUR LA COMMUNES
- LA VILLE AU NATUREL
- LES BRÈVES DE CONSEIL
- VOUS, CITOYENS, CITOYENNES

### 7→11

#### SUR LE TERRAIN

- À VOTRE SERVICE
- TEMPS FORTS

### 18→19

#### ACTION ET ÉMOTION

### 20

#### AGENDA

→ À NOTER

## Lancement du premier budget participatif de la ville



La ville vous propose de participer à ce dispositif exceptionnel pour vous permettre la réalisation de projets conçus, choisis, suivis par et pour vous ! Le nombre de projets n'est pas limité et peut porter sur n'importe quel secteur de la commune. Vos propositions doivent respecter les règles suivantes : servir l'intérêt général, relever des compétences de la ville, ne pas engendrer trop de frais de fonctionnement et participer à la préservation de l'environnement. Première étape, l'appel à candidature : sans être porteur de projet, devenez un des 12 membres du comité de suivi du budget participatif pour décider des projets lauréats de votre ville.

➔ Rendez-vous en mairie ou par téléphone au 05 45 65 62 95 pour vous inscrire.

## Un guide des aides à l'habitat

GrandAngoulême vient de sortir LE guide qu'il vous faut absolument si vous souhaitez acquérir, améliorer, adapter ou investir dans le logement...

Ce petit document de 8 pages récapitule de façon simple et synthétique l'ensemble des aides et accompagnements dont vous pouvez dorénavant bénéficier au sein de l'agglomération. À noter, Ruelle comporte une zone classée en Opération de Revitalisation Territoriale (ORT), essentiellement en centre-ville, qui ouvre droit à des financements supplémentaires (voir page 2 du guide) ; la ville participe également au Pass Accession (voir page 4 du guide).

Le guide sera disponible à l'accueil de votre mairie à partir de janvier 2022.

➔ Contact et information : [habitat@grandangouleme.fr](mailto:habitat@grandangouleme.fr)

→ À NOTER

## UNE MÉDIATHÈQUE OUVERTE EN GRAND

Depuis le 31 août 2021, les horaires de la médiathèque se sont élargis pour votre plus grand plaisir : **mardi 10h-18h, mercredi 10h-18h, vendredi 10h-19h et samedi 9h-17h.**

➔ Médiathèque La Médiaporte  
15 rue de Puyguillen  
05 45 65 34 89 / [alpha.org](http://alpha.org)

## LA BOÎTE AUX LETTRES MAGIQUE DU PÈRE NOËL

Comme chaque année, le Père Noël de la mairie répond aux nombreux enfants qui lui écrivent grâce à sa boîte aux lettres située dans le parc de la mairie. N'hésitez pas à lui envoyer une lettre et n'oubliez pas votre adresse !

## LE PÈRE NOËL SE PRÉPARE



Cette année vous allez adorer plonger dans la magie de Mon Noël à Ruelle. Préparez vos cadeaux au marché de Noël et chez vos commerçants locaux, suivez la déambulation musicale dans les rues du centre ville décorées pour l'occasion, émerveillez vous devant le feu d'artifice tiré place Montalembert, assistez au spectacle et à la projection d'un film d'animation jeunesse au Théâtre. Les lutins de la mairie s'activent et ils comptent bien faire venir le Père Noël en personne ! Retrouvez le programme complet dans votre boîte aux lettres, chez vos commerçants et dans l'agenda de ce numéro (page 20).

➔ Mon Noël à Ruelle  
Du 18 au 22 décembre  
Place du Champ de Mars

## → À NOTER

**UN DISPOSITIF DE GESTION DE PLAINTES CONTRE LES PESTICIDES**

**P**hytosignal est un dispositif de surveillance régionale des signalements ayant un lien avec les épandages agricoles ou non agricoles de pesticides. Centralisé à l'Agence Régionale de Santé (ARS), il est destiné à tous et vise la protection des plantes et des populations.

Un comité de pilotage régional a été créé en 2013 et élargi en 2016 afin de mettre en place ce dispositif sur l'ensemble de l'Aquitaine. L'objectif étant de centraliser les plaintes, d'évaluer l'ampleur du phénomène et d'assurer une prise en charge et un suivi coordonnés avec les acteurs compétents en terme de mesures de prévention, de contrôle, d'investigations et d'évaluation des risques sanitaires.

➔ **Pour faire un signalement, contactez le 0 809 400 004 ou [ars33-alerte@ars.sante.fr](mailto:ars33-alerte@ars.sante.fr)**

**INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

**L**a date du 31 décembre n'étant plus impérative, nous vous rappelons que vous avez désormais la possibilité de vous inscrire sur les listes électorales et de voter la même année.

Il vous faudra cependant respecter la date limite d'inscription du 1<sup>er</sup> mars 2022 pour les élections présidentielles des 10 et 24 avril prochains.

**Nous vous rappelons que vous pouvez également, pour éviter les déplacements, effectuer votre inscription en ligne sur [service-public.fr](http://service-public.fr), rubrique « inscription électorale ».**

## → À NOTER

**Santé : un nouvel accueil pour les soins urgents**

**L'**an passé, nous vous annoncions la création par la mairie de nouveaux locaux pour les médecins et les patients de Ruelle, à côté de la maison de santé. L'espace, initialement destiné à accueillir les RDV urgents, s'est transformé en centre de vaccination. Compte tenu de l'urgence sanitaire, la Mairie a mis gracieusement les locaux à disposition. En octobre, le nombre de personnes à vacciner ayant ralenti, les médecins ont proposé de redonner sa fonction première au lieu : depuis novembre, ils accueillent dans ces salles les RDV médicaux urgents, l'après-midi pour l'instant. La création des salles de soins dit « non programmés » a pour objectif d'augmenter la capacité d'accueil des patients de la Maison de Santé. Les locaux permettront, via 5 box et avec l'aide d'assistants médicaux, d'accueillir les petites urgences et de libérer des places pour les soins programmés (renouvellement d'ordonnance, suivi de soins etc...). L'ouverture de ce nouvel espace est le résultat d'un important travail de concertation mené entre les professionnels de santé et la mairie. Notre objectif commun est de ne plus laisser aucun patient de côté, dans un contexte national très tendu.

➔ **Pour prendre RDV contactez le 05 45 65 77 81**

**Nouveau à Ruelle : des logements inclusifs !**

**L'**habitat inclusif permet à des personnes en situation de handicap de disposer d'un logement indépendant, au sein d'un immeuble ou d'une résidence mixant les publics dans une logique de relations sociales, d'entraide et de solidarité. C'est une offre intermédiaire entre le logement autonome et l'hébergement en établissement. Ce mode d'habitat relève du choix de la personne, qui s'engage simplement dans un projet de vie sociale et partagée (charte). Depuis octobre, l'ADAPEI Charente, en lien avec le bailleur Noalis propose au 130 rue Madame Curie, 8 logements inclusifs au sein d'une résidence de 16 logements. Un coordinateur et animateur du projet de vie sociale et partagée accueille, organise et facilite l'intégration des personnes dans leur nouvel habitat, sollicite les éventuels accompagnements nécessaires (aides et soins à domicile, SAVS (Service d'Aide à la Vie Sociale)...), informe et fait le lien avec les acteurs du tissu associatif local. Il favorise de façon générale le lien social entre les habitants... Le coordinateur constitue également la « porte d'entrée » au logement puisque c'est lui qui réceptionne les dossiers de demande de logement.

➔ **Pour de plus amples informations contactez l'ADAPEI Charente – Pôle Hébergement SAVS : 05 45 65 72 98 [habitat-inclusif@adapei16.asso.fr](mailto:habitat-inclusif@adapei16.asso.fr) ou sur [adapei-charente.fr](http://adapei-charente.fr)**

→ BON À SAVOIR

## Achetez votre terrain à construire à proximité de la Touvre...



**V**ous rêvez depuis toujours d'acquérir une petite parcelle non loin de la Touvre pour y faire construire votre maison ? C'est possible. Dans le cadre de l'aménagement des terrains situés en bords de Touvre dans le quartier des Seguins-Ribéreaux, différentes petites parcelles de 266 à 499 m<sup>2</sup> sont à vendre. Les terrains sont viabilisés.

→ Intéressés ? Contactez la SAEML Territoires Charente au 05 45 37 12 16 / [j.delage@territoires-charente.com](mailto:j.delage@territoires-charente.com)

## Louez le Théâtre Jean Ferrat



**V**ous recherchez un lieu unique en Charente, proche d'Angoulême pour organiser un évènement et accueillir un public nombreux ? Le Théâtre Jean Ferrat est fait pour vous ! D'une capacité d'accueil de plus de 600 places, le Théâtre peut être loué pour des spectacles (concert, pièce de théâtre...), conférences, assemblées générales, séminaires, formations, cérémonies, arbres de Noël...

Son salon annexe peut également recevoir vos buffets, réceptions et évènements variés. Consultez les tarifs sur le site internet de la mairie [www.ville-ruellesurtouvre.fr](http://www.ville-ruellesurtouvre.fr)

→ Renseignements techniques auprès de la régie : [theatre@ville-ruellesurtouvre.fr](mailto:theatre@ville-ruellesurtouvre.fr) ou au 06 23 58 14 12

→ BON À SAVOIR

## ACCUEILLIR UN LYCÉEN ÉTRANGER AVEC CEI

**L'**Association Centre-Échanges Internationaux recherche des familles d'accueil bénévoles et enthousiastes à l'idée de partager leur quotidien avec un lycéen étranger pour une réelle ouverture sur le monde de l'autre. "Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de partager ce que l'on vit chez soi".

→ Si l'expérience vous intéresse, appelez le 02 99 20 06 14.

## RECENSEMENT DES JEUNES



**T**out jeune Français doit se faire recenser dans les trois mois suivant son 16<sup>ème</sup> anniversaire. Une attestation lui sera délivrée. Il sera par la suite convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, une seconde attestation lui sera remise. Ces attestations lui permettront notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, etc.).

→ RDV en mairie avec une pièce d'identité ainsi que le livret de famille.

## MÉDIATION : OMEGA EST LÀ

**A**vec ses médiateurs, OMEGA intervient pour apaiser les tensions et pour trouver des solutions à des situations très différentes, qu'elles soient liées à un conflit, en cas d'isolement ou de précarité. Vous avez un différend avec votre voisin ? (nuisances sonores, incompréhensions...)? Besoin de soutien dans vos démarches administratives ? OMEGA est là pour vous.

→ Contactez le 05 45 38 69 83

## → À VOTRE SERVICE

## UN NOUVEAU POLICIER



Parce que votre sécurité est primordiale, l'équipe municipale a fait le choix de renforcer le service Police municipale de Ruelle. Alain et Denis sont désormais deux à faire face aux incivilités, excès de vitesse et nuisances en tout genre. Avec Jean-Henri, le policier de la commune de Magnac, les services se mutualisent et s'entraident quotidiennement pour veiller à la tranquillité publique. Ils mèneront des actions de prévention auprès des jeunes pour les sensibiliser dès l'école avec l'apprentissage des règles de sécurité notamment.

## DES CAMÉRAS MOBILES



La police municipale est dotée depuis un an d'une caméra-piéton dans le but de prévenir les comportements menaçants, outrageants... Il s'agit d'un petit objectif fixé sur l'uniforme de l'agent, qui peut le déclencher à chaque fois qu'il l'estime nécessaire lors d'une intervention. Depuis sa mise en place, le port de l'appareil a permis une baisse des agressions verbales. C'est même dissuasif et le ton baisse d'un cran.

## → À VOTRE SERVICE

## Dégradations et sentiment d'insécurité



13 véhicules ont été brûlés dans la nuit du 19 novembre rue des Seguins et rue Gillardie.

Ruelle est une commune calme, tranquille, où il fait bon vivre. Pourtant l'année 2021 a été marquée par de nombreuses dégradations et des incivilités en augmentation (voitures incendiées, nuisances sonores, rodéos urbains, problèmes de voisinage etc...). Conséquences du confinement, dégradation du climat social ? Faits isolés ? Difficile à dire. Seule certitude : ces atteintes à la tranquillité publique ont créé soit des crispations importantes, soit un fort sentiment d'insécurité chez certains Ruellois. La mairie a donc engagé différentes actions pour à la fois développer les actions de prévention, d'écoute, mais aussi de dissuasion.

En plus des actions de préventions développées en lien avec les médiateurs de l'association OMEGA, la commune vient ainsi de recruter un second policier municipal avec expérience en matière d'échanges et de prévention. Cette arrivée permet aussi davantage de présence terrain. En parallèle, un Groupe de Partenariat Opérationnel (GPO) a été mis en place. Piloté par la police nationale en lien avec la police municipale, il se réunit environ tous les quatre mois et place l'expression du citoyen au cœur de son approche. Les échanges aboutissent à la définition d'une stratégie d'action bien coordonnée et avec des objectifs clairs. Enfin, la commune prévoit en 2022 le déploiement d'un dispositif de vidéoprotection pour dissuader les auteurs d'infraction et de dégradation de biens publics. D'ores et déjà des dépôts de plaintes et poursuites sont systématiquement effectués.



**Pour joindre les policiers municipaux :**

**05 45 65 89 30 - 06 15 93 93 83 - 07 87 54 25 11**

**Pour la Police nationale composez le 17**

→ À VOTRE SERVICE

## Thé dansant ou panier garni : Ruelle chouchoute ses aînés !

La crise sanitaire nous a tous contraints à changer nos pratiques, à nous adapter. L'annulation du repas des aînés et la mise en place de paniers garnis à la place nous ont amené cette année à envisager deux actions différentes pour deux types d'attentes différentes : un moment convivial d'une part et une attention un peu particulière, d'autre part. Cette année donc, nouvelle formule : le repas des aînés fait place à un spectacle musical suivi d'un thé dansant, et pour ceux qui ne pourraient ou ne voudraient y participer, un panier garni sera proposé. Le tout, dans la joie et la bonne humeur !

Le dimanche 23 janvier 2022 à 13h30 à l'Espace Carat - Spectacle musical présenté par la Compagnie Juste Nez suivi d'un Thé dansant animé par DJ Patou, avec collation offerte par la municipalité.

Paniers garnis distribués le 15 janvier 2022.

➔ Un courrier va être envoyé aux bénéficiaires.

## DUO DAY : une mairie engagée



Le 18 novembre dernier, Joëlle qui dirige le multi accueil de la commune a accueilli Cécile dans le cadre de l'opération Duoday (une journée consacrée à l'insertion professionnelle des jeunes diplômés en situation de handicap) pour lui faire découvrir son environnement professionnel. Histoires avec les petits le matin, ateliers peinture, manipulation, séance de motricité l'après-midi, participation au ménage et au change des enfants. Une immersion totale qui a beaucoup plu à Cécile qui avait envie de participer et d'être au contact des tout petits. Comme elle, ce sont au total 5 personnes en situation de handicap, en partenariat avec l'ADAPEI, CAP emploi et Pôle emploi qui ont vécu une journée immersive aux côtés des agents municipaux. Merci à Jean-Philippe, Mathieu, Sophie et Sandrine d'avoir participé à l'aventure Duoday avec la mairie de Ruelle tout en formant de parfaits binômes avec Denis, Fabienne, Olivier, Nathalie et Valérie !

→ À VOTRE SERVICE

## LA MARCHÉ DU CCAS

Envie de faire une activité physique dans la détente et la bonne humeur ? Le Centre Communal d'Action Sociale vous propose d'aller marcher une fois par semaine en toute convivialité. Si vous êtes intéressé pour constituer ce futur groupe de marcheurs et pour plus de renseignements, n'hésitez pas !

➔ Contactez l'équipe du CCAS au 05 45 65 85 40.

## LES ENFANTS RÉPARENT LES MURS DE LA VILLE



Durant les vacances d'été 2021, l'Animation de Quartiers s'est investie avec les enfants dans un projet participatif appelé « Dispatchwork » lancé par l'artiste Jan Vormann. Depuis 2007, l'artiste berlinois embellit les rues du monde entier à l'aide des célèbres briques colorées. Toutefois, loin de s'approprier ce procédé, l'artiste a décidé de lancer un site Web ([dispatchwork.info](http://dispatchwork.info)) pour inviter à la participation. C'est désormais au tour de la ville de Ruelle sur Touvre d'entrer dans ce projet ludique et participatif mondial. Bravo aux enfants qui peuvent être fiers du résultat !

## DÉCORATIONS DE NOËL



La commune confectionne des éléments de décoration pour habiller la ville pendant les fêtes de Noël. Cette année venez vous prendre en photo dans un chalet aux couleurs de Noël et transformez-vous grâce aux silhouettes créées par les agents pour le marché de Noël du 18 au 22 décembre.

## → TEMPS FORT

**L'ÉCOLE CHANTEFLEURS  
DANS LA HOTTE DU PÈRE  
NOËL**

**L**e chantier de l'école Chantefleurs touche à sa fin, après de multiples rebondissements liés, entre autres, aux pénuries de matières premières. L'école sera donc livrée en décembre pour une ouverture à la rentrée de janvier. Parents et enfants seront conviés à une visite et une inauguration officielle courant janvier.

Le coût global de cette réhabilitation complète, assortie de la création de nouveaux espaces est de 1 641 900 € pris en charge par la commune avec une participation de l'État de 797 238 € et du Département de 14 000€.

**LE NUMÉRIQUE  
S'INVITE DANS LES  
ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES**

**L**a Mairie a candidaté cette année à un appel à projets "pour un socle numérique dans les écoles élémentaires", afin de renouveler et compléter l'ensemble du matériel informatique des écoles. Bien lui en a pris, puisque le Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports lui a accordé une subvention conséquente permettant au projet de se concrétiser. Dans les écoles de Doisneau et de Jean Moulin, chaque enseignant dispose à présent d'un ordinateur et pour les élèves, de trois ordinateurs par classe. Deux meubles de rechargement, une borne wifi, un visualiseur pour deux classes, 26 casques audio et un pack ENT (environnement numérique de travail) sont également venus compléter l'équipement. Coût total de 45 175€ dont 31 010€ de subvention de l'État.

## → TEMPS FORT

**Route du Gond-Pontouvre :  
où en est-on ?**

**L**a route du Gond Pontouvre a réouvert le 03 décembre au soir. Les travaux de reprise des réseaux des concessionnaires seront alors terminés. Resteront quelques interventions hors chaussée et sous circulation alternée d'ici les vacances de Noël. La fin de ces interventions permettra enfin au Département d'entreprendre les réfections de la chaussée au cours de l'année 2022. Ce dernier, projette de refaire la section entre la rue du pont neuf et la passerelle de Fissac, ainsi que celle entre Alamigeon et la Pharmacie de Villement, sous réserve de mise en place de financement. Ces travaux de chaussée seront accompagnés par des aménagements ponctuels réalisés par la commune afin de réduire les excès de vitesse. Des aménagements tests vont d'ailleurs être mis en place dès janvier sur les secteurs concernés. La section intermédiaire (Alamigeon/Fissac) fera au cours de cette même année l'objet d'une étude afin de définir un aménagement alliant trafic des voitures et bus, circulation des vélos et piétons et contraintes des riverains, avec pour objectif une cohabitation apaisée et des vitesses sensiblement réduites. La route du Gond Pontouvre entre la RD1000 (La belle fermière) et la limite avec Champniers ne sera pas en reste. Les branchements de gaz ont été partiellement repris et se poursuivront, les autres concessionnaires vérifient actuellement l'état de leurs réseaux. Sous réserve de cet état et des capacités financières de la commune, une première tranche d'aménagement de sécurité pourrait voir le jour dès 2022. Là aussi, des aménagements test provisoires seront mis en place sur la section de voie commune avec Champniers.

Une seconde phase de travaux sera également réalisée au 1<sup>er</sup> semestre 2022, rue du Pont Neuf (réfection complète de réseaux et/ou branchements). Un préalable impératif en vue d'aménagements urbains et de sécurité futurs.

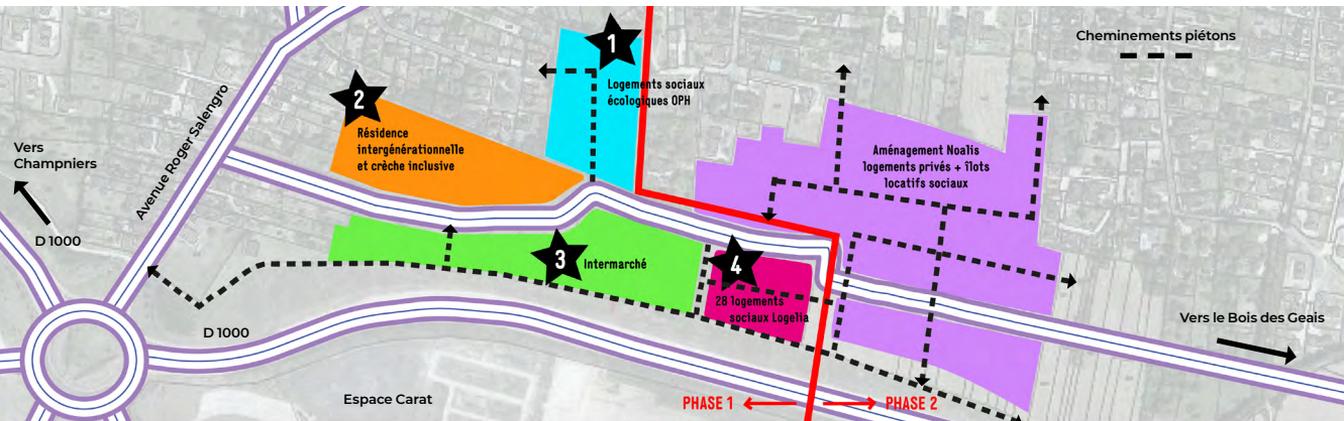
**Désamiantage des écoles :  
zéro risque**

**L**a question des résidus d'amiante dans les bâtiments anciens fait régulièrement la une des journaux. À Ruelle il ne restait plus que quelques plaques de revêtement à l'École Doisneau pouvant, à l'occasion de travaux, générer des poussières amiantées. Pour éliminer tout risque, différents travaux ont été menés dont les derniers se sont achevés cet été. D'autres travaux seront prochainement réalisés à l'école maternelle Centre et à l'école Jean Moulin. Ici, aucun risque pour la santé : il s'agit de se mettre en conformité à l'occasion de travaux.

→ **TEMPS FORT**

# Plantier du Maine-Gagnaud : le point sur le dossier

La zone dite du « plantier du Maine-Gagnaud », ancien aérodrome et friche sans valeur faunistique ou floristique (une étude environnementale en atteste), fait l'objet d'annonces depuis de nombreuses années. Porté par la précédente équipe municipale et repris par l'actuelle, un nouveau projet a été dessiné afin de bâtir un véritable quartier, deuxième centralité de Ruelle, loin du quartier imaginé initialement qui ne comportait que des logements sociaux. Offres de mixité sociale, services, commerce, lien intergénérationnel et lieux de vie partagés (jardins, placettes etc...) sont au programme.



Carte d'aménagement du Plantier du Maine-Gagnaud.

## DES ANNONCES, MAIS CONCRÈTEMENT ?

La première phase d'aménagement est bien partie et les travaux de viabilisation et de réseaux sont achevés depuis près d'un an. Mais la crise sanitaire a retardé les chantiers de construction qui devaient démarrer en suivant. La plupart des projets, de cette première tranche, devraient débuter courant 2022, pour des livraisons attendues fin 2023 /courant 2024. Une deuxième tranche d'aménagement devrait aboutir à l'horizon 2023 afin de relier d'ici 2026 le giratoire du Bois des Geais (au niveau des bâtiments de la MSA). Les plans prévoient un maillage piéton conséquent à l'intérieur du nouveau quartier, mais également en direction du tissu urbain en place, en direction du centre historique. L'idée est de raccrocher ce quartier de façon harmonieuse à l'existant. Un sentier est également prévu afin de relier le giratoire du Bois des Geais et le giratoire de l'Espace Carat, ouvrant de nouvelles possibilités de randonnées... Aujourd'hui desservie par le BHNS (Bus à haut niveau de service) via l'avenue Salengro, la zone bénéficiera à terme de la ligne de bus N° 5.

**1.** Le chantier des 25 logements sociaux de l'OPH a été repoussé de près d'un an en raison de la flambée des prix des matières premières. Ce très beau projet architectural et paysager, qui fait la part belle aux matières locales et durables ainsi qu'aux aménagements économes en énergies, devrait finalement se matérialiser en 2022.



© Atelier d'architecture BAQBAB

**2.** Dès le deuxième trimestre 2022, la mairie posera la première pierre de sa future crèche (voir page 11). L'EHPAD initialement prévu à côté de la crèche, mais dont l'implantation a été refusée par l'Agence régionale de santé, sera avantageusement remplacé par une résidence intergénérationnelle portée par le bailleur Noalis. 14 logements individuels destinés à des seniors, viendront s'ajouter aux 40 logements collectifs de la résidence, ouverts pour moitié à de jeunes actifs et pour moitié à des seniors. La résidence, fermée, comprendra un concierge, des espaces communs (laverie, salle commune) et

des lieux de rencontre (boulodrome, bancs...). La résidence, qui jouxtera la crèche disposera en outre d'espaces partagés avec cette dernière : carrés potagers et arbres fruitiers. Ce projet devrait débuter sur la fin de l'année 2022. À noter, Noalis aura la maîtrise foncière de la deuxième tranche d'aménagement prévue à l'horizon 2023. Sur ces parcelles, Noalis prévoit du logement privé couplé à des îlots locatifs sociaux (voir carte page 10).



© Noalis Groupe Action Logement

**3.** Le dossier du déménagement de l'Intermarché de Ruelle a connu quelques rebondissements, mais est toujours bien à l'ordre du jour. Le permis de construire devrait être déposé tout début 2022 pour une surface de vente identique à l'existante mais dans un bâtiment beaucoup plus performant en termes d'impact environnemental. Le dossier, encore confidentiel, a tout pour plaire : habillage sobre, accessibilité pour tous, très peu d'imperméabilisation pour les parkings dont certains seront mutualisés et plusieurs accès piétons depuis le quartier.

**4.** Les 28 logements sociaux portés par le bailleur Logelia font actuellement l'objet d'un travail mené par le cabinet d'architecte Greenwich, connu pour ses très belles réalisations. Le cahier des charges, coconstruit avec la mairie prévoit des logements sobres et aérés, beaucoup de cheminements piétons et des espaces communs largement végétalisés. Le permis de construire devrait être déposé courant 2022.

## → TEMPS FORT

## Une première pierre pour la crèche inclusive



© Agence Duclos Gaudin Riboulot Architectes

**N**ous vous l'avions annoncé, la Mairie travaille depuis près de deux ans maintenant avec de nombreux partenaires afin de réaliser une nouvelle crèche, d'une capacité maximale de 50 places, dans une logique globale d'inclusion. Le cabinet d'architecte a été recruté et l'avant-projet définitif validé, ce qui signifie que la mairie envisage une pose de première pierre dans le courant du deuxième trimestre 2022.

Le bâtiment a été réfléchi pour être passif, c'est-à-dire avec très peu de consommation énergétique, ce qui, à l'heure des augmentations massives des tarifs de l'énergie est plutôt bienvenu ! Des études sont ainsi en cours afin d'envisager un système de chauffage via la géothermie (chaleur issue du sol) qui pourrait bénéficier également à la résidence intergénérationnelle juste à côté. Il s'agit aussi d'un bâtiment exemplaire en termes de santé environnementale, puisque tous les matériaux et équipements ont été étudiés pour préserver, entre autres, une qualité de l'air intérieur optimale pour les occupants.

Au-delà du très beau bâtiment envisagé, le multi accueil entend proposer un accueil ouvert à tous et notamment aux enfants porteurs de handicap, jusqu'à 6 ans. Pour ce faire, l'organisation des équipes sera revue afin de fonctionner par « petites familles », regroupant des petites, moyennes et grandes sections. Une psychomotricienne interviendra directement dans la salle de motricité de la crèche, qui sera partagée par tous. L'établissement proposera enfin une offre de soins sur site avec des salles qui pourront également être ouvertes sur le quartier (soins kiné, infirmiers...).

L'ensemble du projet répond à un besoin qui ne trouve actuellement aucune solution en Charente. Cerise sur le gâteau, les petits pourront partager les joies du potager avec les personnes âgées de la résidence intergénérationnelle... Ouverture prévue fin 2023, début 2024 !

→ TEMPS FORT

## Vers la fin de la ZAC ?

La Zone d'Aménagement Concerté en bord de Touvre, friche industrielle de Naval Group et communément appelée ZAC des Seguins-Ribéreaux poursuit sa mue. Certes, à l'œil nu actuellement, cela n'est pas très visible... Pourtant les bonnes nouvelles sont là et se concrétisent. Un permis de construire a été déposé pour la réalisation d'une quarantaine de logements côtés Seguins (Ametys pour le bailleur Noalis) et un campus universitaire est à l'étude pour le reste des parcelles, comprenant des formations, naturellement, mais également du logement étudiant et des services associés. Plus d'informations très prochainement...

Vue depuis le coeur vert de la ZAC Seguins et Ribéreaux © Agence Amétys



→ SOUTIEN AUX COMMERCES

## LA BULLE À RUELLE !

Le saviez-vous ? La Charente dispose d'une monnaie locale, appelée Bulle, portée par l'association Poivre MLC (Monnaie Locale complémentaire), forte de ses 1032 adhérents. Le principe de la monnaie locale, c'est de soutenir le commerce local via sa circulation : la monnaie s'utilise exclusivement auprès de commerces locaux, qui paient eux-mêmes leurs fournisseurs locaux en bulles ! Pour payer, deux solutions : soit des bulles papier, soit des bulles numériques. Pour tout savoir sur les modalités d'échanges d'Euros en bulle ou sur la liste des commerçants adhérents, connectez-vous sur le site monnaie-bulle.fr. Dans la lignée de GrandAngoulême et dans le cadre du dispositif Declic16 - Nos achats sont nos emplois - , la mairie a décidé de soutenir les commerces locaux en attribuant 50 bulles à ses agents. Allez vite, on court buller à Ruelle : plusieurs commerces sont déjà adhérents !

## COEUR DE VILLE : UN NOUVEAU SERVICE POUR LES COMMERCES



Dans le cadre de son opération de revitalisation du territoire. La ville compte désormais un service dédié aux commerces et à l'artisanat dirigé par Caroline Coutard et piloté par une nouvelle délégation d'élus. En lien avec GrandAngoulême, le recrutement d'Ambre Amant, manager de centre-ville, a pour objectif de redynamiser le commerce en accompagnant les commerçants dans leurs projets et dans le développement de leur entreprise.



Contactez Caroline Coutard au 07 84 07 89 12  
et Ambre Amant au 06 29 32 45 85

→ SOUTIEN AUX COMMERCES

## Ils sont nouveaux sur la commune



### BOUTIQUE CB'DJÉ

Jérémy vous accueille rue Camille Pelletan pour vous proposer un large choix de produits à base de CBD, autrement dit de cannabidiol à la faible dose légalement autorisée (0.2 %), contre les douleurs, insomnies, nervosité, problèmes de peau, pour le renforcement immunitaire. Chocolat, thé, huile, résine, fleur, cosmétique, baume du tigre... À l'approche des fêtes, une gamme de nouveaux produits viendra garnir des coffrets cadeaux.

→ [cbdje@gmx.fr](mailto:cbdje@gmx.fr)  
07 49 00 08 63



### LA COUR WILSON

Chaque midi du lundi au vendredi, Alain et Christophe vous proposent des plats à emporter ou à déguster sur place. Venez découvrir ce restaurant où la cuisine est réalisée avec des produits de producteurs et artisans locaux. Vous pouvez également commander vos produits sous vide ou en bocaux pour les consommer le soir. Un vrai régal !

→ [contact@lacourwilson.fr](mailto:contact@lacourwilson.fr)  
06 78 65 70 17



### CHARENTE BRASSAM

Boutique spécialisée dans les produits et conseils dédiés aux brasseurs amateurs de bière. Avenue Jean Jaurès, Stephen propose tout le nécessaire pour réaliser ses propres bières (malts, houblons, levures, équipements...) et également des initiations à domicile. Une idée qui devrait plaire aux amoureux du fait maison.

→ [contact@charentebrassams.fr](mailto:contact@charentebrassams.fr)  
06 04 53 26 79



### CHRONOPAREBRISÉ

Le centre est muni des technologies permettant la rénovation d'optique des phares, de remplacement de vitres sur tous types de véhicules. L'équipe est soucieuse de la satisfaction-client, en trouvant des solutions adaptées à chaque problème et en proposant des prestations sur-mesure. Les réparations peuvent s'effectuer à l'atelier, à domicile ou sur le lieu de travail.

→ [ruelle@chrono-parebrise.fr](mailto:ruelle@chrono-parebrise.fr)  
06 46 19 54 87



### PASSION PAYSAGE 16

Un nouvel artisan s'installe à son compte sur la commune. Florian est un paysagiste diplômé qui vous propose différentes prestations en fonction de votre jardin : tonte et entretien des jardins, création de massifs, élagage, taille des haies et arbustes. Un contrat annuel est également possible. Bientôt sociétaire de Servicoop, il pourra aussi proposer du service à la personne.

→ [contact@passionpaysage16.com](mailto:contact@passionpaysage16.com)  
06 50 04 70 23



### LE PETIT Baigneur

Une nouvelle cave et boutique s'est ouverte rue Camille Pelletan. Fabien vous propose ses sélections de meilleurs vins, bières, champagnes et spiriteux. Le lieu qui dispose d'un espace pour vos réunions, réceptions, soirées ou dégustations dans un esprit convivial, est équipé d'un patio-terrasse qui se transforme en bar à vin pour les passionnés qui veulent se retrouver autour d'une bonne bouteille.

À savoir : la livraison est possible.

→ [lepetitbaigneur166@gmail.com](mailto:lepetitbaigneur166@gmail.com)  
05 45 61 06 43

→ LA VILLE AU NATUREL

## Une centrale photovoltaïque 100 % citoyenne à Ruelle



La Ville de Ruelle travaille depuis plus d'un an avec Fabri K Watt, à la mise en place de panneaux photovoltaïques sur les toitures du gymnase Colette Besson à Puyguillien. L'idée générale : mettre à disposition les toitures de cet équipement public à cette société citoyenne et participer avec elle à la mobilisation des Ruelloises et Ruellois sur la question de l'énergie, de sa production, de sa consommation.

Fabri K Watt est une Société coopérative récemment créée en Charente, grâce à l'accompagnement de Grand Angoulême et de la Région Nouvelle Aquitaine depuis 2019. Forte de 250 associé.es, elle veut redonner le pouvoir aux citoyens en matière d'énergie. Ce groupe de citoyen produira, avec les collectivités et les forces locales, sa propre énergie renouvelable et partagera les bénéfices économiques localement. En clair, Fabri K Watt paiera toute l'installation des panneaux et se rémunérera sur la revente de l'électricité, afin de réaliser d'autres panneaux dans d'autres communes. Au printemps 2022, plus de 500 panneaux vont ainsi être installés sur les 4 toitures orientées Sud Sud-Est et pour une surface de plus de 1000 m<sup>2</sup>. L'énergie produite localement pourra répondre aux besoins annuels d'environ 75 ménages de Ruelle (hors chauffage). Le budget réservé pour cette opération est de l'ordre de 200 000 euros, qui seront financés à 20% sur les fonds propres de la SCIC (capital social) et à 80% par un emprunt.

Chaque Ruellois ou Ruelloise est naturellement convié.e rejoindre cette société en devenant sociétaire à son tour pour s'approprier l'énergie et la produire en bas carbone.

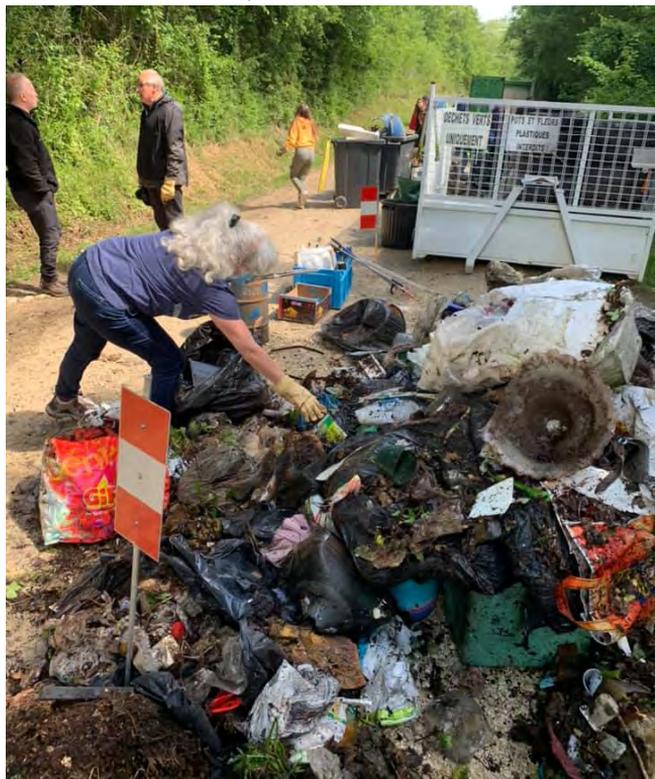
➔ Pour les contacter : [fabrikwatt@gmail.com](mailto:fabrikwatt@gmail.com)

## La nature vous dit merci !

Gravats, détritux, déchets de bricolage ou encombrants dans la nature, ordures ménagères laissées au pied d'un conteneur à verre... : tout abandon de déchets dans des conditions non autorisées est une infraction passible de sanctions. Pour remédier à cela, CALITOM, le service public des déchets, vient d'adhérer pour l'ensemble des communes et intercommunalités du Département à l'outil de géolocalisation des dépôts sauvages Clean2gether. Cette application gratuite est téléchargeable sur le téléphone mobile et permet à tout citoyen de signaler la présence d'un dépôt sauvage. Photos et coordonnées GPS à l'appui, l'alerte est ensuite inscrite sur la carte et retransmise à la mairie. Si vous voulez devenir acteur pour un monde plus vert, en téléchargeant l'application, vous pouvez voir sur la carte où sont situés ces dépôts. Une fois le problème identifié, sur l'application vous pouvez faire l'itinéraire et cliquer sur l'icône "AGIR" sous forme de pansement. Vous indiquerez que vous avez solutionné le problème avant les services de propreté de la ville ou de GrandAngoulême.

➔ Clean2gether est une application gratuite à télécharger sur smartphone

30 bénévoles ramassent les déchets à la Combe des Robins : 3 tonnes de déchets ont été ramassées, triées et emmenées à la déchetterie.



→ LA VILLE AU NATUREL

**VOITURES ÉLECTRIQUES : ON RECHARGE LES BATTERIES**



Depuis le 12 août 2021, une borne de recharge pour véhicules électriques est à votre disposition place du Champ de Mars. Tous les utilisateurs de voitures électriques peuvent désormais se brancher sur cette borne. Elle est également identifiée et géolocalisée sur de nombreux sites internet dont, notamment, MObiVE [www.mobive.fr](http://www.mobive.fr) Bonne route !

**ATTENTION AUX INDÉSIRABLES DANS LES SACS JAUNES !**

Cartons de déménagement, câbles électriques, bâches en plastique... Tous ces déchets, trouvés dans les sacs jaunes, posent des problèmes en centre de tri ! Les cartons se recyclent, mais compte tenu de leur taille, les gros cartons doivent être apportés en déchèterie dans la benne carton. Dans les sacs jaunes doivent être mis exclusivement : les cartonnettes d'emballage des yaourts, les paquets de céréales, de pâtes ou encore de lessive...

Les câbles électriques usagés ne peuvent pas être recyclés en centre de tri et engendrent des pannes techniques sur les chaînes de tri. Apportez-les en déchèterie. Une filière spéciale permet de les valoriser en les recyclant. Quant aux bâches en plastique, qu'elles soient vertes, blanches ou bleues, elles sont à déposer en déchèterie exclusivement ! Pour rappel, seuls les emballages et les papiers vont dans le sac jaune ! Un doute concernant le tri de vos déchets ?

➔ Rendez-vous sur [pluspropremaville.fr](http://pluspropremaville.fr) / Rubrique "Trier" ou consultez le guide du tri en téléchargement.

→ LA VILLE AU NATUREL

**Adaptation de la collecte des ordures ménagères résiduelles**



La réglementation "déchets" et la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire, interdisent les biodéchets dans les sacs noirs à compter du 31 décembre 2023. La gestion des déchets est une compétence de GrandAngoulême. Entre 2021 et 2023, les objectifs de l'agglomération concernant les biodéchets permettront une transition douce en :

- Développant la mise en place du compostage public.
- Apportant des solutions de proximité pour la gestion des biodéchets.

Afin de répondre à cette nécessité écologique et économique que représente l'adaptation de la fréquence de collecte, il est proposé aux communes de ne faire qu'une tournée toutes les deux semaines, pour collecter les OMR. En outre, il y aura des actions engagées pour inciter encore plus le compostage individuel et collectif, par le biais d'une sensibilisation du grand public et par un accompagnement des producteurs professionnels.

Le conseil municipal de Ruelle a rendu un avis favorable au ramassage des bacs/sacs noirs, une semaine sur deux à compter de 2022, sous réserve que GrandAngoulême ait mis en place sur la commune et auprès des Ruellois les solutions et outils qui permettront l'accompagnement de cette baisse de fréquence de ramassage.

➔ Liens utiles pour plus d'information : [www.pluspropremaville.fr](http://www.pluspropremaville.fr) / [www.jagispourreduire.com](http://www.jagispourreduire.com)

**À RETENIR**

2022	2024	2025
<b>Collecte des OMR</b> (Ordures Ménagères Résiduelles) bacs et sacs noirs	<b>Interdiction des biodéchets</b> dans les bacs et sacs noirs	Le coût de traitement des OMR sera de <b>173€ la tonne</b>
<b>1 semaine sur 2</b>		La Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) sera de <b>65€ la tonne enfouie</b> contre 37€ aujourd'hui et 45€ en 2022

→ LES BRÈVES DE CONSEIL

## EHPAD : LETTRE OUVERTE DU MAIRE

Suite à l'article de la Charente Libre concernant l'EHPAD de Ruelle (réf. Article CL du 24 juillet 2021), l'équipe municipale a demandé un droit de réponse. Voici le texte dans son intégralité.

Monsieur le Rédacteur en chef,

Par ce courrier, j'entends tout d'abord rappeler un fait historique, à savoir que l'Hôtel de retraite de RUELLE n'a pas été créé par l'ancêtre de Naval Group qu'était la « Fonderie » mais par quatre ouvriers de celle-ci, visionnaires humanistes et philanthropes, qui ont engagé leurs deniers personnels dans la construction de cet établissement au début des années 70 afin de faire œuvre solidaire au profit des personnes âgées de la commune.

Ensuite, je tiens à rétablir quelques vérités sur plusieurs points évoqués dans l'article publié dans votre journal le 24 juillet :

1/ L'Agence Régionale de Santé de Nouvelle Aquitaine a recalé les quatre terrains successifs proposés sur Ruelle au motif de leur éloignement du cœur de ville. Je récusé totalement cette argutie, en particulier concernant le stade Léo Lagrange, dernier site localisé à moins de 300 mètres de tous les services et commerces de la commune.

2/ L'article fait dire au Maire de Champniers qu'il a proposé un terrain « en accord avec les élus de Ruelle »... Je rappelle simplement qu'en tant qu'élus communautaire, Michaël Laville a voté la motion soutenant l'implantation de l'EHPAD du futur sur la commune de Ruelle, adoptée à l'unanimité par Grand Angoulême le 27 mai dernier. Au préalable, dans un courrier en date du 30 avril 2021 adressé à l'opérateur LINKCITY mandaté par la Mutualité, il écrivait : « ... nous réaffirmons notre position en faveur de la commune de Ruelle sur Touvre et dans la mesure où celle-ci porterait à votre connaissance un terrain recevable, nous vous demanderions de le viser en priorité... ».

3/ L'EHPAD du Futur détaillé dans l'article par le Président de la Mutualité Française Charente a été conceptualisé par le promoteur privé LINKCITY, filiale du groupe BOUYGUES, qui pourrait vouloir imposer un modèle duplicable partout en France... À aucun moment, au cours des 4 années de relations étroites que j'ai entretenues avec la Mutualité, celle-ci n'a fait état d'une construction réalisée par un bailleur social mais d'une vente en l'état final d'achèvement (VEFA) confiée à LINKCITY pour son compte.

4/ La directrice de l'ARS Charente organise une visio-conférence le 2 Août prochain. Selon Atika Rida Chafi, son objet consisterait à y étudier une possible restructuration de l'actuel EHPAD des Carreaux avec des financements de l'Etat, sur un nombre de lits à définir, géré par un autre partenaire que la Mutualité. Nous y prendrons évidemment toute notre part, avec le soutien d'élus départementaux que j'associe à cette démarche que je souhaite constructive et porteuse d'avenir.

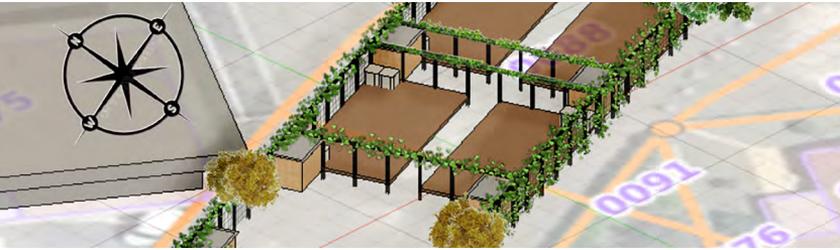
Ce dossier majeur de maintien d'un EHPAD sur le territoire communal a mobilisé depuis 2016 l'énergie d'élus municipaux successifs. Vous pouvez donc imaginer l'ampleur de notre déception ; déception d'autant plus grande que nous considérons avoir fait tout notre possible afin d'apporter des solutions alternatives aux aléas soulevés par nos interlocuteurs. Je vais maintenant m'engager, avec l'ensemble de mon conseil municipal, pour que nos aînés puissent disposer d'offres de résidences diversifiées à Ruelle sur Touvre.

Espérant par la présente avoir complété utilement l'information de votre lectorat, je vous adresse, Monsieur le Rédacteur en chef, mes meilleures salutations.

Le Maire, Jean-Luc VALANTIN

→ LES BRÈVES DE CONSEIL

# Mon beau jardin



© Les Compagnons du végétal

À côté de la cuisine centrale de Villement, la commune va implanter une zone de jardins familiaux imaginée par les Compagnons du Végétal en concertation avec les usagers. Au total, huit parcelles individuelles et privatives d'environ 70m<sup>2</sup> feront le bonheur des jardiniers. Ces futurs jardins, intégrés dans un écrin de verdure, seront matérialisés par une structure métallique végétalisée avec des plantes grimpantes. Au centre, un espace de 240m<sup>2</sup> sera dédié à des animations pédagogiques destinées aux habitants et écoliers de la commune. Les travaux commenceront courant décembre pour une inauguration au printemps 2022.

➔ Il reste 1 parcelle non attribuée, contactez le 05 45 65 62 95.

## Le Bio au menu du S.I.R.C



© Ville de Ruelle

Le Syndicat intercommunal de restauration collective de Ruelle sur Touvre et L'Isle d'Espagnac (S.I.R.C) a signé en 2019 la charte "Établissement Bio Engagé" avec l'association *Interbio Nouvelle Aquitaine* dans le but d'atteindre 20% de produits Bio dans les repas servis (en valeur d'achat). L'objectif a été largement dépassé avec 36,71% de Bio dans les cantines et repas livrés à domicile. C'est grâce à la conviction, la passion et le travail d'équipe, que le S.I.R.C est aujourd'hui labellisé Bio comme 10 autres établissements en Charente. Le témoignage d'une belle réussite et d'un véritable engagement par des pratiques plus vertueuses au quotidien dans l'alimentation. À souligner, cette labellisation n'a pas d'impact pour le porte monnaie des utilisateurs qui bénéficient toujours d'une tarification avantageuse.

➔ Les moins de 60 ans peuvent également bénéficier du portage de repas à domicile s'ils sont en situation de handicap. Renseignez-vous au 05 45 68 06 84.

→ VOUS, CITOYENS, CITOYENNES

## RECHERCHE BÉNÉVOLES POUR LES COLIS ALIMENTAIRES DU CCAS

Vous souhaitez donner de votre temps en faisant quelque chose d'utile pour les autres ? Le Centre Communal d'Action Sociale de Ruelle sur Touvre recherche des bénévoles disponibles et volontaires pour diverses actions toujours menées dans la convivialité et la bonne humeur ! Tous les vendredis dans les locaux du CCAS, une distribution est faite et des bras en plus sont toujours les bienvenus. Vous souhaitez en savoir plus ? Prenez contact dès maintenant avec le CCAS.

➔ Rejoignez l'équipe au 05 45 65 85 40.

## CENTRE DE VACCINATION : UN GRAND MERCI !

Ruelle a bénéficié très vite et sur la durée, d'un centre de vaccination très efficace... Il faut savoir que ce centre a été déployé grâce à l'implication exceptionnelle de la coordinatrice de la Maison de Santé, Madame Devautour, appuyée par tout un réseau de soignants, mais aussi de bénévoles, qui n'ont pas hésité, sous la pluie ou sous le soleil à vous accueillir... Il s'agit du collectif de patients de Ruelle. À tous et toutes, un grand coup de chapeau et mille mercis ! À l'heure où nous écrivons ces lignes nous ne savons pas si le centre sera réouvert pour la 3<sup>ème</sup> dose de vaccination.

➔ Contactez le Centre de vaccination au 06 17 42 22 02. Contactez le Collectif Patients au 07 69 47 57 08.

## Les Ruellois.es à l'honneur

### Jean-Pierre Chagnaud



© Ville de Ruelle  
© Julie Chupin

Élu de 1977 à 2008 et maire de Ruelle de 1995 à 2003, Jean-Pierre Chagnaud s'est éteint lundi 25 octobre 2021 à l'âge de 87 ans. Il a marqué profondément l'esprit des gens qui ont croisé sa route en consacrant sa vie de maire au dialogue et à la rencontre avec les habitants. Estimé et apprécié de tous, Jean-Pierre Chagnaud a marqué l'histoire de la ville par son investissement et sa volonté de faire mieux pour les futures générations. Il était un visionnaire et un bâtisseur. Il a donné à notre ville toute son âme et tout ce dont nous sommes fiers aujourd'hui.

Les agents et l'ensemble du Conseil Municipal adressent leurs sincères condoléances à sa famille.

### Sophie Thomin



© CharenteLibre  
© Thibault Dufour

Sortie major de sa promotion, cette brigadière de police appartient au service des viols, violences conjugales et des femmes battues à Poitiers. Elle a réussi, par son dévouement, à sortir une femme battue de la tourmente. Sophie Thomin, Ruelloise d'origine, née Mayoux, a reçu des mains du ministre de l'intérieur Gérard Darmanin la médaille de Chevalier de l'ordre national du Mérite et a été récompensée par la médaille d'or de la Société d'Encouragement au Bien de la Charente. Après 18 ans de services et une implication sans faille dans son travail, l'honneur est mérité !

### Julie Chupin



L'athlète deux-sévrienne de 38 ans, licenciée au club de Ruelle depuis 3 ans, a participé aux derniers JO paralympiques de Tokyo. Sa discipline : le tir à l'arc à poulie. Julie a débuté le tir en 2014 et a intégré l'équipe de France dès l'année suivante, en 2015 ! Sa performance aux JO est remarquable avec une 5ème place en individuel et une 7ème place en équipe. Elle a battu, à cette occasion, son propre record de France mais aussi le record olympique avant qu'une autre athlète le lui reprenne 30 minutes plus tard... Elle se classe aujourd'hui dans les 10 premières archères du monde. Ses objectifs pour l'année 2020 : le Championnat du monde à Dubaï en février et le Championnat d'Europe en août. Allez Julie !

### Thibault Dufour



Le kayakiste ruellois de 34 ans a participé aux mondiaux de kayak extrême en Autriche, en octobre 2021. Entré au club de Ruelle à huit ans, il a d'abord pratiqué le kayak en slalom avant de s'essayer au kayak extrême, il y a six ans. Un temps président du CSAR Canoë-Kayak, Thibault Dufour est aujourd'hui moniteur bénévole au sein du club et vous invite, grands et petits, à venir partager sa passion avec lui. Renseignements au 06 27 52 26 65

## Commémorations

Le Maire et son équipe municipale ainsi que l'Union locale des anciens combattants, ont appelé la population et les diverses associations à assister à la cérémonie commémorative du 103<sup>ème</sup> anniversaire du 11 novembre. Un rassemblement devant la Porte d'honneur de Naval Group s'est dirigé vers le Monument aux Morts pour y déposer des gerbes de fleurs. L'Association Musicale de Ruelle et des enfants des écoles élémentaires étaient présents pour honorer la mémoire des victimes de la première Guerre mondiale et célébrer l'armistice signé le 11 novembre 1918.



Lecture du discours officiel devant le Monument aux Morts



Rassemblement en mémoire des victimes

## → Expression des groupes minoritaires

(Loi n°2002-276 relative à la démocratie de proximité - art.9 ; délibération du conseil municipal du 7 juillet 2008)

Liste « Ruelle en Commun » Josseline Chalons, Jean-Pierre Bidet, Minerve Calderari, Philippe Sureaud.

Lorsque le collectif Ruelle en commun, formé pendant la dernière campagne municipale, a décidé de présenter une liste, Karen Dubois avait dit et s'était engagée à démissionner dans les 2 ans maximum qui suivraient les élections, eu égard notamment à l'expérience d'élue qu'elle avait déjà ; c'est ce qu'elle a fait le mois dernier. Permettre à nos colistier.e.s d'exercer une partie de ce mandat de 6 ans est pertinent pour connaître et "se frotter" au fonctionnement d'une collectivité, tout comme il est primordial de ne pas professionnaliser la représentation politique : défendre ses convictions avec courage et cohérence et ne pas tomber dans un "entre-soi gestionnaire" dévitalisant, pour que les citoyen.ne.s que nous sommes puissions "peser" et être en lien direct avec nos élu.e.s. Le groupe Ruelle en commun, riche des expériences militantes, politiques et associatives de ses membres, est convaincu d'un nécessaire changement institutionnel vers davantage de démocratie directe, et avait donc intégré dans sa charte, entre autres propositions, le concept de rotation des mandats. Karen Dubois est la première à l'appliquer, d'autres suivront peut-être.

En outre, le Collectif Ruelle en commun regrette vivement que l'esprit de l'"Eveil social", haut lieu historique de l'entraide et de la coopération à Ruelle, n'ait pas été honoré sur le parking de la rue de l'Éveil (qui avait déjà perdu son qualificatif de social), à travers la réalisation d'une fresque murale représentant... une cascade, qui évoque en rien cette mémoire populaire et solidaire, qui devrait tellement nous inspirer en ces temps difficiles.

➔ DÉCEMBRE 2021

**Du 18 au 22 décembre :**  
**MON NOËL À RUELLE**

■ Samedi 18 | 11h-19h  
Place du Champ de mars :  
11h Inauguration avec le groupe Walkin' With Django  
11h-17h Animation Ours polaires  
16h-18h Présence du Père Noël  
18h-19h Déambulation de jazz manouche avec le groupe Walkin' With Django  
Place Montalembert :  
19h Feu d'artifice

- Dimanche 19 | 15h **Concert gospel** par Sankofa Théâtre Jean Ferrat - Tarifs : 8€/4€
- Lundi 20 | 15h **Projection cinéma** « Le grand méchant renard et autres contes » Théâtre Jean Ferrat
- Mardi 21 | 16h-17h **Animation musicale AMR** sur la Place du Champ de Mars
- Mercredi 22 | 15h **Spectacle jeunesse** « Julie et le livre magique » Théâtre Jean Ferrat - Tarifs : 8€/4€ - 05 45 65 89 37

➔ JANVIER 2022

- Du 04 au 29 **Expositions BD**  
7<sup>ème</sup> édition de Préambulles « Chorégraphie » du collectif Café Creed et « Pochettes de vinyles » Médiathèque - 05 45 65 34 89
- Mercredi 05 **Ramassage du pa-pier** par l'association Eau Vive
- Mercredi 05 | 15h **Tricot cot'** l'atelier tricot Médiathèque - 05 45 65 34 89
- Samedi 08 | 10h30 **Les Z'écou-tilles** Chansons et comptines Médiathèque - 05 45 65 34 89
- Mardi 11 | 18h30 **Préambulles** Vernissage des expos et Apéro BD Médiathèque - 05 45 65 34 89
- Mercredi 12 | 14h30 **Micro-Folie** Les Z'arteliers - Inscription Médiathèque - 05 45 65 34 89
- Vendredi 14 | 20h30 **Préambulles**  
Duel d'auteurs dansants Médiathèque - 05 45 65 34 89
- Mardi 18 | 16h **Café-lecture** Médiathèque - 05 45 65 34 89
- Vendredi 21 | 13h **Micro-Folie** Les midis en FOLIE ! Médiathèque - 05 45 65 34 89

■ Samedi 22 | 14h30 **Micro-Folie** MICRO pour tous Médiathèque - 05 45 65 34 89

■ Samedi 22 | 18h **Préambulles** Spectacle Anim'Bulles Théâtre Jean Ferrat - 05 45 65 34 89

➔ FÉVRIER 2022

- Du 01 au 18 **Exposition** « Portraits » par le Club Photo Médiathèque - 05 45 65 34 89
- Mercredi 02 | 15h **Tri-cot cot'** l'atelier tricot Médiathèque - 05 45 65 34 89
- Samedi 05 | 10h30 **Les Z'écou-tilles** Chansons et comptines Médiathèque - 05 45 65 34 89
- Samedi 05 | 20h30 **Soirée Théâtre** AHVEC et Pause-Théâtre Théâtre Jean Ferrat - Tarifs : 10€/GRATUIT pour les moins de 12 ans Réservation au 06 60 18 06 44
- Vendredi 11 | 13h **Micro-Folie** Les Midis en folie Médiathèque - 05 45 65 34 89
- Samedi 12 | 10h30 **Café-lecture** Médiathèque - 05 45 65 34 89
- Samedi 12 | 14h30 **Micro-Folie** Micro pour tous Médiathèque - 05 45 65 34 89
- Mercredi 16 | 14h30 **Micro-Folie** Les Z'arteliers - Inscription Médiathèque - 05 45 65 34 89
- Vendredi 18 | 20h30 **Théâtre** « Ce travail me tue » par Théâtre en action Théâtre Jean Ferrat Tarifs : 8€/4€ - 05 45 65 89 37
- Du 22 février au 12 mars **Exposition** « Alpha Bestiaire » du collectif Paon Médiathèque - 05 45 65 34 89
- Mercredi 23 | 15h **Séance ciné pour les enfants** avec la bibliothèque numérique de la Charente : Sésame Médiathèque - 05 45 65 34 89
- Samedi 26 | 21h **Concours de danse Be'dance** avec l'association My dance (hip-hop, danse orientale, moderne contemporain...) Théâtre Jean Ferrat - 05 45 65 34 89 Tarifs : 8€/4€

➔ MARS 2022

- Mercredi 02 | 15h **Tricot cot'** l'atelier tricot Médiathèque - 05 45 65 34 89
- Samedi 04 | 20h30 **Soirée pro-jection-Rencontre** « 40 ans avec les requins » par le CSAR Plongée sous marine Théâtre Jean Ferrat
- Samedi 05 | 10h30 **Les Z'écou-tilles** Chansons et comptines Médiathèque - 05 45 65 34 89
- Mardi 08 | 16h **Café-lecture** Médiathèque - 05 45 65 34 89
- Mercredi 09 | 14h30 **Micro-Folie** Les Z'arteliers - Inscription Médiathèque - 05 45 65 34 89
- Samedi 12 | 14h30 **Micro-Folie** Micro pour tous Médiathèque - 05 45 65 34 89
- Samedi 12 | 20h30 **Théâtre** « Panique au Ministère » par La pièce montée des Riffauds F.J.E.P Théâtre Jean Ferrat - Tarifs : 7€/GRATUIT pour les moins de 15 ans
- Dimanche 13 | 14h30-19h30 **Thé dansant de la Saint-Valentin** Comité de quartier de Villemont Centre culturel - Tarif : 10€
- Du 15 au 19 **Rendez-vous avec l'Espagne** avec l'APFEEF. Spectacles et animations Espace Jean Ferrat
- Mercredi 16 | 15h **Tricot cot'** l'atelier tricot Médiathèque - 05 45 65 34 89
- Vendredi 18 | 20h **Soirée ciné** avec la bibliothèque numérique de la Charente : Sésame Médiathèque - 05 45 65 34 89
- Vendredi 25 | 13h **Micro-Folie** Les Midis en folie Médiathèque - 05 45 65 34 89
- Samedi 26 | 20h30 **Concert de l'AMR** Théâtre Jean Ferrat Tarif : 5 € Billetterie gérée par l'AMR - 09 51 98 88 01
- Mercredi 30 | 15h **Tricot cot'** l'atelier tricot Médiathèque - 05 45 65 34 89
- Du 30 mars au 2 avril **Festival du Livre jeunesse** par la FCOL Espace Jean Ferrat et Médiathèque

